



# Classification des parfums - Terminologie

**A**

**Absolu** : Les essences absolues sont obtenues à partir de concrètes ou de rétinoides. Après dilution de ces derniers à l'alcool éthylique (lavages), les solutions alcooliques sont, le plus souvent, glacées aux environs de 15 degrés C, filtrées pour éliminer les cires et enfin concentrées par distillation sous pression réduite afin d'éliminer l'alcool. Les essences absolues sont très précieuses par la richesse qu'elles apportent aux compositions dans lesquelles elles sont incorporées.

**Accord** : Effet obtenu par le mélange de deux ou plusieurs matières premières ou notes simples, la qualité de son harmonie dépend de l'équilibre des proportions et de l'intensité olfactive de chacune d'elles.

**Aérosol** : Mode de dispersion instantanée de divers produits, dont les Parfums, utilisant un système pressurisé. Différents types de propulseurs peuvent être utilisés.

**AFNOR** : Abréviation de "Association Française de Normalisation". Cet Organisme établit et publie entre autres des normes sur les [huiles essentielles](#).

**Alambic** : Appareil permettant la distillation par entraînement à la vapeur d'eau.

**Alcool** : Dans le cas de la Parfumerie, l'alcool éthylique est généralement le solvant neutre utilisé comme support dans les préparations alcooliques.

**Alcoolique** : Tout produit à base d'alcool.

**Aldéhyde** : Les aldéhydes sont des produits de synthèse très puissants qui apportent, indépendamment de leur propre odeur, un prodigieux pouvoir de diffusion aux compositions. En Parfumerie ceci concerne surtout les aldéhydes aliphatiques. La découverte des aldéhydes a donné aux créateurs une palette nouvelle. Leur utilisation marquée est à l'origine des parfums de type dit "Aldéhydé".

**Ambre** : Substance animale appelée Ambre Gris provenant des concrétions pathologiques formées dans l'intestin des cachalots.

**Ambré** : Sous la dénomination "Ambrés", quelquefois appelés "orientaux", ont été groupés les parfums ayant des notes douces, poudrées, vanillées, Ciste Labdanum, animales, très marquées. (Voir [Classification](#)).

**Ampleur** : Effet de volume olfactif alliant une impression de puissance à celle de richesse.

**Analyse** : Décomposition physico-chimique d'un produit odorant pour en connaître la nature ou en identifier les constituants.

**Anosmie** : Absence d'odorat.

**Arôme** : Terme utilisé surtout dans le domaine alimentaire - Qualité organoleptique prenant en compte le goût et l'odorat.

**Aromatique**:

- Produit chimique aromatique: produit de synthèse utilisé en Parfumerie et en Arômes alimentaires.
- Plantes aromatiques: végétaux dont on peut extraire des éléments naturels utilisables en Parfumerie.
- Effet aromatique: donné par une association de produits naturels et de synthèse à dominante camphrée.

**Arrondir** : (une composition). Expression imagée qui tente de définir le travail final du créateur pour donner à sa composition une plus grande harmonie et un meilleur équilibre de ses composants.

**Artificiel** : Résultat d'un travail de reconstitution d'une note, d'un produit donné, par opposition au produit naturel.

**Atténuer** : Diminuer l'intensité olfactive d'une note ou d'une composition

## B

**Base** : Structure olfactive élémentaire. Elle constitue un élément pré composé facilitant au Créateur l'élaboration d'un Parfum.

**Baume** : Exsudation physiologique présentée par certains végétaux - mot peu utilisé dans ce sens, correspond à gommés, résines, larmes, (mais d'aspect moins solide). En cosmétique, émulsion à consistance grasse, peu ou pas alcoolisée.

**Biologie** : (Végétale) Science de la vie et plus spécialement du cycle reproductif de l'espèce végétale.

**Biotechnologie** : Fruit de la recherche génétique. Méthode d'obtention des molécules odorantes par voie biologique.

**Bouquet** : Mélange de produits odorants sans note caractéristique dominante. Dans son sens immatériel tombé en désuétude pour la Parfumerie.

## C

**Capiteux** : Se dit d'une odeur, d'une composition, d'un Parfum qui produit une surexcitation des sens.

**Caractère** : Ce qui distingue et personnalise une note, un accord, un Parfum.

**Chromatographie** : Système d'analyse scientifique permettant l'identification et le contrôle d'éléments de Parfumerie.

**Chypre** : Ce nom provient du Parfum que François COTY a ainsi appelé à sa sortie en 1917. Le succès de ce "Chypre" en a fait le chef de file d'une grande famille qui regroupe des Parfums basés principalement sur des accords de : Mousse de Chêne, Ciste, labdanum, Patchouli Bergamote, etc (Voir [Classification](#)).

**Cire** : Élément végétal insoluble à l'alcool contenu dans les concrètes.

**Classification** : (des Parfums) Classement méthodique des familles de Parfums en fonction de leur caractère.

**Clavier** : Terme désignant les différents supports où sont rangées les diverses matières premières utiles au Parfumeur Créateur. (Voir aussi "[Palette](#)" et "[Orgue](#)").

**Coeur** : Note de coeur. Expression utilisée au niveau du laboratoire de création pour désigner dans l'évolution du Parfum la phase qui se développe après le départ ou la note de tête et avant la note de fond. C'est la note de coeur qui détermine le thème du Parfum.

**Cohobation** : Procédé de distillation basé sur le recyclage permanent de l'eau de distillation pendant l'opération.

**Coloration** : Effet coloré obtenu naturellement à partir de certains éléments constitutifs de la formule ou par addition de colorants.

**Concrète** : Produit solide ou semi solide obtenu après extraction des principes odorants de certaines matières premières végétales telles que Jasmin, Rose, Mousse de Chêne, etc.. par certains solvants volatils, Ether de pétrole, principalement.

**Conditionnement** : L'opération d'habillage, de présentation et d'emballage protecteur des produits finis de Parfumerie.

**Conservateur** : Agent chimique parfois rajouté à une composition dans le dessein de retarder les effet d'oxydation.

**Conservation** : Ensemble de moyens mis en oeuvre pour préserver les caractéristiques et qualités des produits de Parfumerie.

**Contretype** : Reproduction ou plagiat d'une composition de Parfumerie.

**Contrôle** : Ensemble des opérations de vérification de conformité à une qualité ou à des critères bien définis.

**Corps** : Peut désigner un produit chimique. Dans le sens "corps d'un Parfum", s'identifie à "note de coeur".

**Cosmétique** : Terme utilisé pour désigner les préparations de produits de toilette, de soin et de beauté destinés à nettoyer, entretenir et embellir les parties externes du corps humain.

**Créateur** : (Voir [Parfumeur Créateur](#)).

**Création** : Désigne le processus d'élaboration d'une composition nouvelle par le Parfumeur Créateur, qui fait appel à la fois à son imagination, à son expérience, aux diverses techniques de recherches, et à l'évolution des tendances ; désigne aussi la composition issue de cette étude.

**Cuir** : C'est une formulation bien à part. Une idée de la Parfumerie un peu différente de ce que l'on conçoit généralement des notes sèches, très sèches parfois essayant de reproduire l'odeur caractéristique du cuir, (fumées, bois brûlé, bouleau, tabac ) et des notes de tête ayant des inflexions florales. (Voir [Classification](#)).

**Cuir de Russie** : Nom de Parfums inspiré de l'odeur de cuir des bottes russes imperméabilisées au goudron bouleau.

**Déclinaison** : Adaptation d'un Parfum en fonction de données techniques spécifiques visant à créer une ligne (voir "[ligne](#)").

**Déodorant** : Produit de Toilette destiné à combattre les odeurs corporelles.

**Déoparfum** : Barbarisme désignant un déodorant très fortement parfumé.

**Départ** : ou note de tête. Première impression olfactive perçue lors de l'utilisation d'un produit alcoolique parfumé due au caractère volatil de certaines matières premières qui le composent.

**"Designer"** : Mot anglais. (Voir [styliste](#)).

**Désodorant** : Produit d'hygiène destinée à supprimer les mauvaises odeurs ambiantes.

**Déterpénation** : Procédé permettant de débarrasser certaines [huiles essentielles](#) de leurs parties terpéniques (voir "[Terpènes](#)").

**D**

**Dissonance** : Rupture d'harmonie entre des notes parfumées.

**Dissoudre** : Faire passer dans un liquide des éléments solubles d'un produit solide ou semi solide pour obtenir une solution.

**Distillation** : Action de distiller. On distingue, outre le procédé traditionnel d'entraînement à la vapeur d'eau ou hydro distillation, la distillation fractionnée, la distillation moléculaire.

**Distiller** : Entraîner à la vapeur d'eau pour recueillir les éléments odorants ([huiles essentielles](#)) contenus dans certaines matières premières naturelles.

**Dominante** : C'est la note la plus perceptible au point de vue olfactif dans une composition; ex.: une note florale à dominante jasmin.

**Doser** : Déterminer en cours de création les plus justes proportions des différents constituants d'un mélange pour obtenir le meilleur accord olfactif

**Eau de Cologne** : Célèbre préparation alcoolique, créée en Italie, par de FEMINIS, à la fin du 17e siècle. Elle doit son nom à la ville de Cologne où elle prit son essor. Composition basée sur les essences dites "Hespérides". (Voir [Classification](#)).

**Eau de rose - Eau de fleurs d'oranger, etc.** Eau ayant servi à la distillation des fleurs.

**Effluve** : (nom masculin) odeur qui se dégage spontanément d'une composition.

**Emanation** : Mot désuet - Odeur qui se dégage d'une matière première.

**Embaumer** : Dans son sens commun, dégager une odeur balsamique et suave.

**Enfleurage** : Méthode ancienne d'extraction à froid des produits floraux, mise au point à Grasse, utilisant la propriété qu'ont certaines graisses d'en absorber et d'en retenir les principes odorants. Ces graisses parfumées (pommades) sont ensuite lavées à l'alcool pour donner les absolues de pommade.

**E**

**Equilibre olfactif** : Combinaison d'éléments odorants où nul ne prédomine.

**Erotique** : On peut appeler Parfum érotique celui qui dans son expression olfactive réveille certains sens de celui qui le respire.

**Essence** : (Voir [Huile essentielle](#))

**Evaporation** : Passage de l'état liquide à l'état gazeux, s'accompagnant d'un dégagement odorant; la vitesse de l'évaporation dépend du caractère plus ou moins volatil de la substance considérée.

**Exalter** : Mettre en valeur dans la composition une ou plusieurs notes.

**Exhaler** : Dégager une odeur.

**Expression** : Technique d'extraction des [huiles essentielles](#) des zestes d'agrumes.

**Extraire** : Prélever un ou plusieurs constituants d'une matière première par l'emploi de méthodes diverses : distillation, dissolution, expression, enfleurage, etc.

**Extrait** : (Voir [Parfum](#))

**Filtrer** : Action physique qui consiste à retenir les particules insolubles en suspension dans un liquide à l'aide d'un filtre: papier, tissu, etc.

**Fixateur** : Terme impropre désignant des produits odorants naturels ou de synthèse à haut poids moléculaire destinés à augmenter la ténacité d'une composition et à prolonger dans le temps sa perception olfactive.

**Fleurer** : Terme ancien - exhaler une odeur.

**Floral - Florale** : Typique d'une fleur (voir [Classification](#)).

**F** **Fond (Note de)** : Représente la phase finale du Parfum qui persiste après l'évaporation de la note de tête et de la note de coeur. Ce caractère persistant est dû aux éléments les moins volatils qui le composent.

**Forme olfactive** : Expression imagée de la structure architecturale d'un Parfum.

**Fougère** : Cette dominante de fantaisie qui ne prétend pas se rapporter à l'odeur des fougères, comprend un accord généralement réalisé avec des notes Lavandées, Boisées, Mousse de Chêne, Coumarine, Bergamote, etc. (Voir [Classification](#)).

**Fractionner** : Séparer par distillation en différentes parties une [huile essentielle](#) ou un produit de synthèse.

**Fragrance** : Par opposition à l'odeur qui peut être agréable ou désagréable, ce mot français d'origine latine traduit l'odeur plaisante d'un produit parfumé.

**G** **Gamme** : Organisation thématique des odeurs par rapport à un concept olfactif de référence. Désigne aussi l'ensemble des matières premières dont dispose un Parfumeur Créateur. Ce mot est parfois utilisé à tort pour désigner l'ensemble des produits parfumants dérivés d'une même note. Il s'agit alors d'une ligne.

**Glaçage** : Opération qui consiste à refroidir une solution alcoolique aux environs de 0 degré de façon à faciliter la précipitation des substances les moins solubles (cires végétales) pour obtenir après Filtration un produit le plus limpide et le plus stable possible>.

**H** **"Head space"** : Mot anglais. Nouvelle technique d'analyse sous vide des constituants volatils des produits odorants.

**Hespéridés** : On entend par "Hespéridés" les [huiles essentielles](#) obtenues par expression du zeste des fruits tels que Bergamote Citron Orange Mandarine, etc associés aux produits de l'Oranger. C'est dans ce groupe que l'on trouve les premières "Eau de Cologne" utilisées par les hommes et les femmes. (Voir [Classification](#)).

**Huile essentielle** (ou [Essence](#)) : Désigne les produits aromatiques et volatils, extraits des végétaux, soit par distillation, soit par expression.

**Hyperosmie** : Perception exacerbée des odeurs.

**I** **"IFRA"** : "International Fragrance Association". Organisme créé en 1973 éditant des recommandations d'emploi des Matières Premières aromatiques dans le but d'une meilleure protection de l'utilisateur. (Voir aussi [RIFM](#)).

**Imitation** : Tentative de reproduction olfactive d'une composition originale.

**"I.N."** : "Identique Nature". Molécule de synthèse identique à celle produite par la nature.

**Infusion** : En parfumerie, cette opération signifie mettre en contact prolongé (parfois plusieurs années) un solide avec liquide pour en dissoudre à froid les parties solubles. Ex.: infusion de musc, d'ambre, de civette, de mousse de chêne. (voir [teinture](#))

**Isolat** : Substance odorante définie obtenue par distillation fractionnée.

**J** **Jus** : Terme trivial utilisé en Parfumerie pour désigner la solution alcoolique d'un concentré de Parfum.

**L** **Ligne** : Ensemble des produits dérivés d'une même fragrance, commercialisés sous la même appellation.

**Linéaire** : Se dit d'une composition de Parfumerie présentant la même impression olfactive tout au long de son évaporation.

**Lotion** : Produit liquide faiblement parfumé, le plus souvent utilisé pour nettoyer l'épiderme ou la chevelure.

**Louche** : Manque de limpidité d'une solution parfumée.

**Macération** : C'est l'opération qui consiste à laisser en contact prolongé (quelques jours à quelques mois) dans les "cuves de macération" le concentré dans l'alcool afin d'obtenir la qualité olfactive optimale. Pendant la durée de la macération, un certain nombre de substances végétales forment un précipité éliminé après glaçage

et filtration permettant ainsi d'obtenir un liquide limpide.

## M

**Macérer** : (Voir Macération).

**Matière première** : Constituant élémentaire d'une formule de Parfumerie.

**Maturation** : Stade de qualité idéale du Parfum au terme du temps de macération approprié.

**Mémoire olfactive** : Faculté par laquelle le cerveau conserve le souvenir d'odeurs perçues antérieurement.

**Mille fleurs** : Mélange en vrac de rebuts de produits odorants.

**Mouillette** : (Voir [Touche](#)).

## N

**Néroli** : Doit son nom d'origine à la Duchesse Flavio Orsini, connue sous le nom de Princesse de Néroli, désigne l'[huile essentielle](#) de la Fleur d'Oranger amer.

**Nez** : Organe de l'olfaction - Epithète "médiatique" voulant désigner un Parfumeur Créateur.

**Note** : C'est la caractéristique de l'odeur d'une matière première ou d'une composition; exemple: note florale, note chyprée, note ambrée.

**Note de tête** : (Voir [Départ](#)).

**Odeur** : Emission volatile perçue par le système olfactif. En Parfumerie s'applique plus particulièrement aux matières premières ou notes simples par opposition à fragrance qui s'applique à l'odeur plus élaborée d'un produit fini.

**Odorat** : L'un des cinq sens grâce auquel les odeurs deviennent perceptibles.

**Odoriférant** : Qui répand une odeur agréable.

**Olfactif** : Qui a trait à l'olfaction.

## O

**Olfaction** : Fonction qui permet de percevoir les odeurs.

**Orgue** (à Parfums) : Meuble de rangement des différentes matières premières odorantes. (Voir aussi [Clavier](#)).

**Osmologie** : Science des odeurs.

**Osmothèque** : Collection d'odeurs, de Parfums. (® S.T.P.F. Osmothèque. 36, rue du parc de Clagny. 78000 Versailles. tel : 39.55.46.99).

**Oxydation** : Réaction chimique d'un Parfum par contact avec l'oxygène de l'air. Par extension, toute altération due à une exposition directe ou prolongée à l'air, à la chaleur, à la lumière solaire.

**Palette** : Ensemble de matières premières privilégiées par le Parfumeur Créateur.

## P

**"Panel"** : Mot anglais. Méthode d'investigation selon laquelle un même échantillon de personnes ou de magasins est soumis soit à des interrogations, soit à des contrôles répétés, pendant un temps plus ou moins long, pour une meilleure connaissance et approche des besoins ou résultats d'un marché.

**Parfum** : Aboutissement du travail de création d'un parfumeur. Ce terme est parfois employé improprement comme synonyme de Fragrance ou Note. Parfum ou Extrait - Produit le plus concentré et généralement le plus riche d'une ligne définie.

**Parfumerie** : Terme générique désignant tout ce qui se rattache au monde des parfums. Usine, laboratoire où l'on fabrique et conditionne des Parfums - Boutique où l'on vend des Parfums.

**Parfumeur Créateur** : (ou Parfumeur compositeur). Personne dont la fonction première est la création des Parfums.

**Parosmie** : Fausse perception des odeurs.

**Personnaliser** : C'est développer en cours de création le caractère original d'une composition par rapport à la sensibilité propre du Créateur.

**Petitgrain** : [Huile essentielle](#) provenant de la distillation des feuilles et rameaux de l'oranger amer.

**Phéromone** : Substance hormonale agissant comme signal d'attraction entre mâle et femelle dans certaines espèces animales (insectes).

**Pommade** : Produit résultant d'un ancien procédé basé sur le principe de l'enfleurage permettant d'extraire le parfum des fleurs (Voir Enfleurage).

**Précipité** : Dépôt formé au fond d'un récipient par un produit insoluble dans un liquide.

**Rectifier** : Débarrasser, par distillation, une matière première de ses impuretés.

**Renforcer** : C'est augmenter la puissance ou la ténacité d'un, de plusieurs ou de la totalité des éléments d'une composition.

## R

**Résine** : Terme générique désignant les exsudations solidifiées de certains végétaux. (Voir aussi [Baume](#)).

**Résinoïde** : Produit résineux obtenu par le traitement aux solvants volatils de certains baumes, gommes, résines ou parties sèches de produits naturels. Il est utilisé en général comme élément de la note de fond.

**"RIFM"** : "Research Institute Fragrance Materials". Groupement créé aux USA en 1966 ayant pour but d'examiner les effets nocifs relatifs à l'utilisation de certaines matières premières. Les résultats sont publiés sous forme de monographies. (Voir aussi [IFRA](#)).

**Senteur** : Ce qui frappe l'odorat.

**Sillage** : Impression olfactive perçue dans l'atmosphère au passage d'une personne ayant utilisé un produit parfumant.

**Soliflore** : Une seule note florale est recherchée; c'est le début de la Parfumerie moderne. On copie la nature, on essaye de reconstituer et de styliser: une Rose, un jasmin, une Violette, un lilas, un Muguet (Voir [Classification](#)).

**Solution** : Liquide homogène contenant un corps dissout - préparation diluée de certains produits odorants ou de concentrés de Parfum (solution alcoolique).

## S

**Spectrométrie** : Mesure d'analyse physique complémentaire de la chromatographie pour étude et contrôle des éléments utilisés en Parfumerie.

**Stabilité** : Propriété d'un Parfum peu sensible aux diverses altérations physico-chimiques.

**Styliste** : A l'origine, écrivain qui soigne son style. Par extension, s'emploie pour désigner un artiste créant des formes et les mettant en situation.

**"Sui generis"** : Locution latine signifiant "de son genre". En Parfumerie, odeur sui generis: de son espèce.

**Support** : En Parfumerie, du point de vue technique, terme utilisé pour désigner certains produits, tel l'Alcool Ethylique, destinés à mettre le Parfum en valeur.

**Teinture** : Mot employé plus volontiers autrefois pour désigner les Infusions, (Voir [Infusion](#)). Dissolution à froid ou à chaud des parties solubles d'un corps solide par contact prolongé avec un liquide, le plus souvent alcoolique.

**Ténacité** : Propriété d'un Parfum dont l'effet est particulièrement persistant.

**Terpène** : Hydrocarbures contenus dans certaines [huiles essentielles](#).

**Test** : Epreuve permettant de mesurer la valeur, la fiabilité d'un produit.

## T

**Thème** : Accord principal autour duquel le parfumeur développe son idée créatrice.

**Tonique** : Terme utilisé pour des compositions susceptibles de stimuler certaines activités de l'odorat ou de l'épidermes

**Touche** (ou [mouillette](#)) : Qualité de papier spéciale (sans colle) très absorbant, découpé en fines bandes destinées à être trempées dans une matière première ou une composition et qui permet aux professionnels : chimistes, Parfumeur-Créateurs, Vendeurs, etc... par olfaction, d'en apprécier la qualité et d'en suivre l'évolution.

## V

**Vieillessement** : A ne pas confondre avec macération. Le vieillissement est un phénomène naturel et inéluctable.

**Virer** : On dit d'un Parfum qu'il a viré lorsque son odeur et sa couleur originelles se sont modifiées à la suite d'actions physiques, ou chimiques (oxydation) dues à l'air, à la lumière, à la chaleur ou au vieillissement.

**Volatil** : Désigne une odeur s'évaporant très rapidement (parfum fugace).

**Volume** : Se dit d'un Parfum qui se développe largement dans l'atmosphère.

## Z

**Zeste** : Ecorce de fruits de la famille des hespéridés (ou agrumes) d'où est tirée l'[huile essentielle](#). (Voir aussi [Hespéridés](#)).